

INSCRIPTION A L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ CPGE ET ECT RENTREE 2018

Tout élève inscrit dans une CPGE d'un lycée public doit également s'inscrire dans une formation d'un établissement public à caractéristique scientifique, culturel et professionnel de l'académie, avec lequel le lycée a conclu une convention. Cette double inscription se fera dès lors que l'étudiant sera inscrit administrativement en CPGE.

Avant de vous inscrire à l'Université, vous devez vous acquitter de la Contribution Vie Etudiante et Campus (CVEC).

- L'acquittement de la CVEC s'effectuera par paiement en ligne par carte bancaire à partir du 1^{er} juillet sur le site : <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

Une quittance vous sera délivrée, elle sera **obligatoire** dans le processus d'inscription.

- Vous êtes boursier sur critères sociaux (CROUS), réfugiés, bénéficiaires de la protection subsidiaire, demandeurs d'asile, vous serez exonéré de la CVEC à condition de vous connecter sur le site <http://cvec.etudiant.gouv.fr/>.

Une attestation d'exonération vous sera délivrée après vérification de votre situation.

La copie de l'attestation de paiement ou d'exonération devra **obligatoirement** être jointe au dossier d'inscription.

Pour plus d'informations, consultez le site : <http://www.etudiant.gouv.fr/pid33626-cid130435/vous-acquitter-de-la-cvec-une-demarche-obligatoire-pour-vous-inscrire-dans-l-enseignement-superieur.html>

L'inscription administrative à l'Université

- Nouveaux étudiants de première année :

Le dossier d'inscription vous sera envoyé par courrier électronique. Vous devez donc surveiller vos mails.

Toutes les rubriques du dossier d'inscription doivent être correctement renseignées.

Veillez suivre les indications suivantes pour les rubriques ci-dessous :

Diplôme préparé en 2018-2019 :

- Vous êtes en 1^e année ENS Cachan : indiquez **ENS Cachan – Licence économie Gestion 1**
- Vous êtes en 1^e année ECT :

Vous avez la possibilité de choisir de vous inscrire soit en Licence économie gestion, soit en licence Administration Economique et Sociale (AES). En fonction de votre choix, indiquez :

ECT – Licence économie gestion 1^e année
Ou ECT – Licence AES 1^e année

Rubrique 14 : Autre demande d'inscription dans un autre établissement en 2018-2019

Cochez la case « **oui** » à la question « Avez-vous sollicité parallèlement une inscription dans un autre établissement en 2018-2019 ? »

Cochez ensuite la case **02-CPGE**.

Indiquez le nom de votre établissement ainsi que le département.

Cochez la case « **oui** » à la question « Maintenez vous votre inscription en parallèle ? »

Rubrique 15 : Diplômes ou formations préparés à l'Université de Franche-Comté en 2018-2019

1^{er} diplôme ou formation préparé : Mettre les mêmes informations que Diplôme préparé en première page.

Bourse : N'oubliez pas de renseigner cette rubrique si vous êtes titulaire d'une bourse d'enseignement supérieur pour l'année 2018-2019. En effet, les boursiers sont exonérés des droits d'inscription sous réserve de nous transmettre la notification de bourse.

Droits d'inscription :

En attente de la parution des droits d'inscription début juillet.

Transmission du dossier d'inscription :

Le dossier d'inscription accompagné des pièces justificatives et du chèque du montant des droits (ou virement) devra être envoyé au plus tard **le 30 août** à l'adresse suivante :

UFR SJEPG
Scolarité CPGE Licence
45 D Avenue de l'Observatoire
25030 BESANCON CEDEX

- Etudiants déjà inscrits à l'Université l'an dernier :

La réinscription, le paiement et le dépôt des pièces justificatives s'effectuent en ligne à partir du 9 juillet et jusqu'au 24 septembre sur le site :

<http://admission.univ-fcomte.fr/inscription-ufr-sjepg.php>

Si vous n'avez pas d'équipement informatique, vous pouvez venir effectuer toutes vos démarches dans notre salle libre service. Bâtiment central, 1^{er} étage. Venir avec votre clé USB afin de ne pas enregistrer vos documents personnels sur nos unités centrales.

Envoi de la carte d'étudiant :

Les certificats de scolarité et la carte d'étudiant seront transmis au lycée si votre dossier est complet. La carte d'étudiant étant pluriannuel, elle ne sera pas délivrée dans le cadre d'une réinscription.

Contact :

Vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : sjepg-scolarite@univ-fcomte.fr

UFR Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion ■ 45 D avenue de l'Observatoire F- 25030 Besançon Cedex
■ tél. (33) 03 81 66 65 80 – fax : (33) 03 81 66 67 37 ■ <http://sjepg.univ-fcomte.fr> ■ sjepg@univ-fcomte.fr